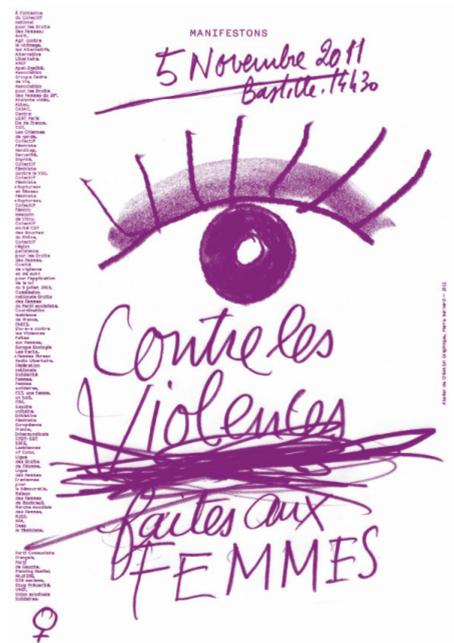


Contre les violences faites aux femmes, manifestons !

Elles sont l'expression de la domination des hommes sur les femmes, d'un système social basé sur un sexe considéré « plus fort » (le masculin). Les racines des violences contre les femmes se trouvent donc dans les inégalités entre les hommes et les femmes, dans la volonté « sociale » de maîtriser le corps des femmes, et leur sexualité. Elles ne sont pas exclusivement le fait d'hommes « isolés », vu leur importance et leur fondement, mais relèvent bien d'une tolérance sociale aux inégalités de sexe. C'est pourquoi la lutte contre les violences implique une volonté de transformer les rapports entre les sexes, et concerne les pouvoirs publics, comme chacun et chacune d'entre nous. Les « affaires » récentes impliquant des hommes politiques démontrent encore et toujours la permanence du sexisme, au vu des réactions de dénigrement envers les victimes.



Pour le syndicalisme de transformation sociale de Solidaires, les inégalités entre les sexes ne sont pas supportables : ni dans la société, ni au travail. Qu'il s'agisse d'injures, de comportements sexistes, d'agressions sexuelles, de harcèlements sexuels, de viols, de coups... : le syndicalisme est directement concerné puisqu'il a, quand il en a connaissance, à agir pour soutenir, défendre et accompagner les salariées victimes de violences. Mais aussi parce que ces violences sexuelles sur le lieu de travail sont une menace sur l'emploi et la carrière : refus d'embauche, détérioration des conditions de travail, notation freinée voire bloquée, mutation, refus de promotion, « mise au placard », déqualification, licenciement etc.

Solidaires revendique notamment :

- *la prise en compte comme accident du travail des violences sexistes au travail, y compris psychologiques*
- *des campagnes de prévention obligatoires et régulières pour des comportements non sexistes dans l'entreprise*
- *une procédure de signalement et actions en justice si nécessaire lors de discriminations*
- *la mise en œuvre de mesures spécifiques en cas de violences conjugales et prises en charge par l'entreprise de l'accompagnement de la victime (assistant-e social-e, logement, soutien financier, mobilité si nécessaire...)*

Toutes et tous à Paris, le 5 novembre !

Rendez-vous 14 h 30 à Bastille

Union
syndicale
Solidaires

Union syndicale Solidaires 144 Bd de la Villette 75019 Paris
tel : 01 58 39 30 20 - fax : 01 43 67 62 14
Site : www.solidaires.org - Courriel : contact@solidaires.org